

**Arrêté fixant la composition du jury de l'examen professionnel
pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure
de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2026

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 28 janvier 2009 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu L'arrêté du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est constitué comme suit :

Président

Monsieur Renaud CRÉACH Rectorat de Lille (59)
Chef du service commun d'appui aux politiques pédagogiques et éducatives

Vice-présidente

Madame Delphine PLUQUET Rectorat d'Amiens (80)
Attachée principale d'administration de l'État

Membres du jury

Madame Laëtitia CAZÉ Lycée Condorcet de Saint-Quentin (02)
Attachée principale d'administration de l'État

Madame Corentine LAMBLA Collège Jean-Baptiste Pellerin de Beauvais (60)
Attachée d'administration de l'État

Monsieur Matthieu LEFRANC Lycée professionnel Romain Rolland d'Amiens (80)
Attaché principal d'administration de l'État

Monsieur Grégory MICHEL Rectorat d'Amiens (80)
Personnel de direction

Monsieur Xavier MOUCHARD Lycée Félix Faure de Beauvais (60)
Personnel de direction

Madame Julie PERRON DSDEN de la Somme (80)
Attachée d'administration de l'État

Madame Émilie RAGOT Collège La Feuillade de Vic-sur-Aisne (02)
Personnel de direction

Madame Sandrine RUHL
Personnel de direction

Collège Louise Michel de Villeneuve-Saint-Germain (02)

Monsieur Joseph SOUVILLE
Attaché d'administration de l'État

Collège Gérard Philipe de Froissy (60)

Monsieur Vincent STOUDE
Attaché d'administration de l'État

DSDEN de l'Oise (60)

Madame Sophie VÉCHART
Attachée principale d'administration de l'État

Rectorat d'Amiens (80)

Madame Tamimount ZANZAN
Attachée principale d'administration de l'État

Collège Édouard Lucas d'Amiens (80)

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 25 novembre 2025

Pierre MOYA

